Il est trouvé des recherches l'un des auteurs du vol de 1 000 francs commis au préjudice de Mademoiselle, en faisant Georges Debruycker, qui avait été arrêté pour le même méfait, une perquisition dans les bureaux de son père, Alexis D.... Il était trois heures.

Le sieur de Roubaix alla le prévenir belge dans ses recherches qui demeurèrent infructueuses.

Debruycker se trouvait chez sa mère, rue Salomon, en Blanc-Seau, territoire de Tourcoing. La police recherche la famille Debruycker, mais il ne trouve que la mère qui était inconnue des habitants du quartier, car la mère de Debruycker extrémitée pour la troisième fois. Nous en reparlerons D....

On n'adresse même paraît-il, dans la maison même.

Sentant la police à ses trousses, Debruycker, qui était la dépoie plusieurs jours, s'empressa de déguerpir.

Depuis, on a perdu ses traces. Cet individu a été expulsé du territoire français, à l'âge de 16 ans.

**Accidents de travail.** — Martin, 36 ans, tisserand, rue Chaptal, et travailleur chez Honoré frères, fabricants, rue de la Lette, s'est fait une plaie au pouce droit par le ressort du plateau de son métier. Docteur Durand, dix jours.

— Louise Tieux, 14 ans, bacleuse chez Caulliez et Delcourt, rue du Fort-Vauban, a la première phalange de l'auriculaire gauche prise entre la corde et la poulie de son métier ; docteur Bernard, 8 jours.

— Dans même établissement, J.-B. Delespierre, 37 ans, rattacheur, a eu la main gauche prise entre le cylindre en fer et la bauche du contre poids.

— Marie Barbe, 18 ans, soigneuse chez J. Desurmont et fils, filateurs, rue de Bradford, a blessé le genou gauche contre un sac de bobines.

Soins de M. le docteur Decherf. 8 jours.

— Mlle Sidonie Michelly, 23 ans, soigneuse chez Masurel frères, a eu le pouce droit entraîné et comprimé entre les buffles. Docteur Bernard. 5 à 8 jours.

**Disparition inquiétante.** — Un enfant de 13 ans, Henri Boisurmont, dont les parents habitent rue d'Osteende, est disparu de son domicile depuis le 27 avril dernier. Taille 1 m. 50, forte corpulence, teint coloré, coiffé d'une casquette à 8 pièces avec étoile soulaires à crochets.

**Contraventions.** — La police a dressé des contraventions contre Moïse B., rue Motte, Fidèle L. et Remi P., à Roubaix, Victor V., rue de Gand, pour avoir fait usage de leur bicyclette en défaut de plaque de contrôle; Charles L., bâcleur et J.-B. D., rue de Normandie, pour jeu de hasard sur la voie publique.

**Charette à chiens.** — Dans la tournée faite hier avec la charrette à chiens, 14 toutous trouvés errants sans collier ont été capturés et conduits en fourrière à l'Abattoir.

**Les arrivages aux Halles.** — Il est arrivé hier aux Halles : Macre 200 k. — Pommes de terre, vieilles 890 k., nouvelles 190 k. — Carottes 350 k. — Oranges 95 k. — Ananyes 85 bottes — Oignons 100 bottes — Radis 3000 bottes — Poireaux 75 bottes — Echalotes 25 bottes — Oseille 20 paniers — Epinards 10 paniers — Cerfeuil 5 paniers.

**Le Concours Musical de Douai.** — Il y a quelques jours, nous disions que nos meilleures Harmonies municipale avait transmis officiellement l'avis de sa participation au Concours musical de Douai, en divisions supérieures, en même temps qu'elle envoyait la liste de ses membres exécutants au nombre de 52.

Nous avons appris hier avec que le concours ne doit pas avoir lieu par suite du petit nombre d'adhésions.

**Caisse d'épargne.** — Le conseil de direction de la caisse d'épargne de Tourcoing s'est réuni hier, vendredi, sa réunion générale annuelle au cours de laquelle il a été procédé à l'installation de MM. Cordeleur, Gérard, Rousseau et Hellebaut, nommés membres du conseil de direction.

MM. Jules Dupuis-Lamper et Eugène Desseaux ont été réélus vice-président et secrétaire, et MM. Jules Dassonville, Urbain Robbe, Léon Delrue et Albanase Bernard assumeront directeurs-adjoints en remplacement de démissionnaires.

Il a été ensuite donné lecture du compte-rendu des opérations de l'exercice 1901. Ce rapport très détaillé dont nous publierons quelques extraits, témoigne de la vitalité toujours croissante de cette institution.

A l'issue de cette réunion il a été remis à MM. Victor Vincent, maire de Mouvaux, Gustave Lepontre, maire de Roncq, Charles Flamen, maire de Neuville, et président des conseils d'administrations des succursales établies en leurs communes, MM. Léon Compaigne, administrateur à Roncq ; Henri Milez, administrateur à Mouvaux ; Emile Cornille, administrateur à Neuville ; Paul Declercq, directeurs-adjoints à la Croix centrale, la médaille en argent votée par le Conseil de direction pour les administrateurs occupant cinq années de mandat.

En remettant ces médailles, M. le vice-président a remercié ces Messieurs du concours qu'ils ont bien voulu apporter depuis cinq ans au développement de l'Epargne et à la bonne administration de l'établissement. Ceux-ci, à leur tour, ont assuré le conseil de direction de tout leur dévouement.

**La Jeunesse du Blanc-Seau.** — Notre vaillante société se prépare avec ardeur au concours international de gymnastique qui aura lieu les 26 et 27 courant à Boulogne sur-Mer où elle prendra part au concours simultané, division d'excellence ; les résultats actuels permettent d'espérer que la société se maintiendra au niveau où son travail l'a élevée et que le succès habituel répondra à nouveau à ses efforts.

La Société, dans le but de développer le goût des exercices gymniques, donnera le jeudi 15 courant, jour de l'Ascension, à 4 heures 1/2, du soir une fête de gala où tous les mouvements imposés du prochain concours seront exécutés ainsi que le travail artistique des gymnastes.

M. Barginat, de Croix, excellent chanteur et diseur, prêtera son concours à cette fête, où quelques numéros attractifs seront ajoutés.

Pour parvenir à tout le monde il suffisait de l'organisation, le Bâtel des carrés en prit date dès aujourd'hui par pancartes, un carte de visite est mise en vente dans les bureaux de notre journal et au siège de la Société, rue de l'Ouest-tanlieu.

A l'issue de la fête, il sera tiré une tombola dont l'objet d'art est surprise.

## MOUVAUX

*Commencement d'incendie.* — Samedi matin, vers onze heures, un commencement d'incendie s'est déclaré à l'usine de MM. Lorthiois frères. Quelques essaux d'eau ont suffi par l'éteindre.

## MARCQ-EN-BARŒUL

Nos amis les républicains de Marcq, sont informés que le comité de la *Solidarité républicaine* de Tourcoing et de ses environs, organise, pour aujourd'hui dimanche, au Casino, rue Nationale, à Tourcoing, une réunion à laquelle ils sont convités d'assister.

## LANNOY

### FLERS

*Les cambrioleurs.* — Des malandrins ont tenté, dans la nuit de jeudi à vendredi de dévoliser l'épicerie de Mme Vve Hoffmann, rue de Flers. Vers minuit et demi, celui-ci fut réveillé par un bruit insolite semblant venir de la porte de la rue. Quand il ouvrit la fenêtre, les individus décrochés dans leur travail, avaient disparu.

Des empreintes de pieds ont été relevées sur la porte qui s'ouvre sur le jardin, des ustensiles furent trouvées dans un magasin à farine situé au premier étage.

Deux autres tentatives de vol ont eu lieu, dans la même nuit, au magasin de la crémerie de Flers, vers Hellemmes. Il est à supposer qu'elles ont été commises par les mêmes individus, la première, vers onze heures et demie, chez Mme Marchand, puis, vers 1 h. du matin, des voleurs au moment où ils démontaient les volets de son habitation ; la seconde à une heure moins le quart, à l'estaminet de la « Guinguette » tenu par M. Noé Wattrelos. La cabaretière qui s'était lovée en entendant du bruit, trouva plusieurs volets ouverts et une vitre enduite de terre.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête.

# LILLE

## VIOLENT INCENDIE

*dans une Cartonnerie*

## A CANTELEU

**50.000 francs de dégâts**

Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré samedi, vers une heure de l'après-midi, à la cartonnerie Dejagher frères et successeurs, exploitée par M. Victor Desse et située avenue de Dunkerque, à Canteleu. Malgré la promptitude des secours et les courageux efforts des pompiers, le feu a dévoré une grande partie des bâtiments.

**L'alarme**

C'est quelques minutes avant la sortie pour dîner des vingt ouvriers employés dans la fabrique, qu'un jeune homme, Alfred Benjamin, âgé de 17 ans, aperçut, en passant dans la cour, une épaisse fumée qui s'échappait de la toiture du grand « échoir. Etonné, il se dirige vers cet endroit pour se rendre compte, mais à peine est-il ouvert la porte qu'il reçoit suffoqué par la fumée. Tout le séchoir était en feu. Le jeune homme se précipita vers les ateliers en donnant l'alarme.

**Les secours**

Comme sur le derrière des bâtiments de la fabrique, se trouve à les toucher, la cité Dejagher, qui comprend vingt-quatre ménages, les habitants, craignant pour leurs logements, commencèrent à sortir leurs mobiliers dans les jardins avoisinants.

Bientôt tout le quartier que cette précaution devait être superflue car les bâtiments de la cité ont pu être préservés des flammes. En attendant l'arrivée des pompiers les ouvriers de la fabrique, sous le commandement du maître de M. Dejagher, tentèrent de l'incendie à coups de seaux d'eau, mais un se pièce remède restait inefficace et les flammes se propageaient avec une extrême rapidité jusqu'aux maisons de la cité. Enfin les pompiers de Canteleu et ceux de la caserne Mains accoururent sur les lieux. En quelques instants les pompes furent mises en batterie et déversèrent des torrents d'eau sur le brasier.

Grâce aux efforts intelligents de la manœuvre on réussit à localiser l'incendie. Les bureaux, la maison d'habitation et la partie de la cartonnerie ont été préservés ainsi que les maisons de la cité Dejagher.

Enfin, vers une heure et demie tout danger semblait définitivement écarté, il ne reste qu'à noyer les décombres.

**Les dégâts**

Il est encore impossible d'évaluer exactement le chiffre des dégâts. Eu somme l'incendie a détruit complètement les séchoirs où se trouvait une grande quantité de cartons, la salle des machines et quelques communs. On parle de 40 à 50.000 francs, mais ce chiffre pourrait être exagéré. Il y a assurance.

Quant à la cause du sinistre, on n'a pas encore pu en déterminer. Peut-être faut-il l'attribuer à l'inflammation spontanée de débris de carton imbibés d'huile et d'essence qui étaient déposés dans le séchoir.

Comme l'habitude ces heures passées sous le commandant Droze, se sont fait remarquer par leur zèle et leur dévouement.

Le service de nuit dirigé par M. Villon, commissaire de police du 3e arrondissement, assisté du commissaire Dupeyrat, des officiers de gendarmes et d'une escouade de soldats de la caserne Bouffiers.

**M. Dervaeghe.** — M. Georges Dervaeghe, ancien professeur d'agriculture à l'Ecole de Wagnonville, ancien directeur des Abattoirs de Lille, ancien rédacteur du *Réveil du Nord*, qui fut candidat socialiste à la Chambre dans les 5e circonscription (Armentières) et 8e circonscription (Tourcoing), de l'arrondissement de Lille, et qui avait été récemment condamné à une amende pour avoir prétendu professer comme professeur de sciences naturelles à l'école d'agriculture d'Hyères, est chargé d'une mission de trois années en Extrême-Orient ; il doit parcourir successivement le Cambodge, la Cochinchine, le Laos et l'Annam, et s'embarquera, à cet effet, le 2 juin, à Marseille, sur le transport l'*Annam*.

# LE NORD

## Un infanticide à La Madeleine

**Découverte d'un nouveau-né dans une fosse d'aisance**

Un marachier de Marcq-en-Barœul, M. Albert Saveroux, était occupé à vider une fosse d'aisance, chez Choquel, à La Madeleine, lorsqu'il en retira le cadavre d'un nouveau-né du sexe féminin, parfaitement constitué et ne paraissant pas avoir séjourné dans la fosse plus de vingt-quatre heures.

M. Hotin, commissaire de police, averti aussitôt, procéda à une première enquête. Celle-ci n'a pas encore abouti à un résultat. Il est, en effet, assez difficile de trouver l'auteur de cet infanticide, car les entrées de la cour Choquel sont banales et qu'en celle qui est vers jetée le petit cadavre dans la fosse pouvait fort bien venir d'un autre quartier.

Le cadavre transporté à la Mairie doit être dirigé sur la Faculté de médecine à fin d'autopsie.

## ARMENTIERES

*Arrestations.* — Dans la nuit de samedi à samedi, la police a arrêté deux individus en état d'ivresse, les nommés Emile Cornuel, 29 ans, et Auguste Léger, 36 ans. En fouillant Cornuel on découvrit sur lui une montre de femme en métal blanc et une chaîne en métal jaune ; des montres d'hommes en acier noirci avec chaîne ; un médaillon en argent avec chaîne. On sut que les deux péchards avaient passé la soirée chez Mme Eugénie Dedeuve, cabaretière, rue de l'Ostrol, 18. Cette dame reconnut que les bijoux lui appartenaient ; elle déclara en outre qu'il lui manquait un médaillon en or d'une valeur de 40 fr.

Les deux individus rejettent l'un sur l'autre la responsabilité de ce vol qui a été commis dans une armoire de la cuisine de la cabaretière pendant que celle-ci cuvait son ivresse.

## AVESNES

**Un infanticide à Fourmies**

Nos lecteurs se souviennent que le 1er avril dernier, un cadavre d'un enfant venu à terme avait été trouvé dans une pâture de Fourmies ; jusqu'à ce jour les recherches pour retrouver l'auteur de ce crime étaient restées infructueuses. Enfin nous avons récemment appris que M. le juge d'instruction près le tribunal d'Avesnes, Marie Leclercq, âgée de 29 ans, cuisinière à Fourmies, avait été plusieurs fois soupçonnée ; cette fille commença par nier avec la plus grande énergie.

Après des constatations médicales, ses dénégations se firent plus si vives et finalement elle avoua un crime. Elle paraît avoir été poussée à faire disparaître son enfant pour éviter le scandale !!!...

En attendant le résultat de l'enquête, qui est activement menée, la fille Leclercq a été écrouée à la prison d'Avesnes.

# TRIBUNAUX

## *Tribunal Correctionnel de Lille*

Audience du 4 Mai

Présidence de M. Martin, vice-président. — Assesseurs, MM. Bouillon et Prudhomme, juges. — Ministère public : M. Hermary.

**Un drame au vitriol à Armentières**

Victorine Bonnet a vécu sous deux noms, devenant, étant jalouse de son mari et prétendant, à tort ou à raison, qu'il la trompait avec une fille, Marthe Blanquart. Le 19 avril, à 7 h. 1/2 du soir, à la descente du train de Perenchies, elle les suivit et, armée d'une fiole de vitriol, elle les en aspergea rue de Lille. Par extraordinaire, elle atteignit la personne visée, mais atteignit en même temps deux passants qui n'en pouvaient mais, comme il arrive toujours dans ces coups vengeances au vitriol. La fille Blanquart faillit perdre l'œil, mais a pu heureusement échapper à ce danger, les autres victimes en ont été quittes pour la peur et des brûlures qui ont intéressé surtout les vêtements. Victorine Borrée, qui est assez bien notée, est condamnée à 4 mois avec sursis.

**Vol au compteur.** — Rue Nicolas-Leblanc, 18, le rez-de-chaussée est occupé par un cordonnier, M. Singier, et la cave par un cordonnier, M. Dubaut Jules ; le premier a le gaz au compteur à deux sous ; mais le compteur est dans la cave. Quand la provision du gaz est épuisée, le coiffeur passe deux sous au cordonnier, qui les donne en échange un flot de lumière.

Le 18 mars, au matin, la lumière brillant par son absence, le gaz-gaz-gaz-